

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BEDOUES
SEANCE DU 28 JUILLET 2008**

SOUS LA PRESIDENCE DE M. CHRISTIAN BATAILLE, MAIRE

Présents : *Messieurs TEYSSIER, MALCLES, LOUREIRO MAINGRE
Mesdames MARTIN, BRAJON, SAUVION, THOMAS*

Absent : *Messieurs ESPINASSE, AMRANI*

Secrétaire de séance : *Madame MARTIN*

1. Affectation résultat 2006 et 2007 budget eau

M. le Maire explique au Conseil Municipal que la délibération pour l'affectation du résultat 2007 est prise. Le comptable a désormais demandé d'inclure le résultat de l'exercice 2006.

M le Maire propose d'affecter les résultats des exercices 2006 et 2007 cumulés pour un montant de 69417,41€ à la section d'investissement sur le compte 1068. Le Conseil Municipal accepte unanime la proposition de M. le Maire.

2. Décisions modificatives budget eau 2008

Mme Sauvion explique qu'il s'agit d'une modification de la délibération prise le 16-06-2007, d'une modification pour les emprunts SIVOM par rapport au programme Helios du Trésor Public et d'une modification par rapport à des titres à annuler d'un montant de 3.560,00€ pour des années antérieures. Le Conseil Municipal décide unanime conforme à la proposition.

3. Décisions modificatives budget communal 2008

Mme Sauvion explique qu'il s'agit d'une modification pour les emprunts SIVOM par rapport au programme Helios du Trésor Public. Le Conseil Municipal décide unanime conforme à la proposition.

4. Salaires agents municipaux

Le Conseil Municipal décide de rapporter ce sujet au prochain Conseil.

5. Règlement Salle Polyvalente

Afin d'éviter toute confusion pour la location de la Salle Polyvalente, la commune a rédigé un règlement, à signer par les locataires de la Salle avec le contrat. Le Conseil Municipal approuve unanime le texte de ce règlement. Ensuite le Conseil Municipal fixe les tarifs de la location comme suit:

Location (24h maximum)

- Habitants, Commerce, Associations de Bédouès.....	92,00€
- Particuliers, Associations, extérieurs.....	200,00€
- Réunion 1 journée.....	100,00€
- Réunion ½ journée.....	50,00€
- Exposition.....	200,00€
- 1 journée supplémentaire.....	100,00€
- ½ journée supplémentaire.....	50,00€
- Mariage (du samedi 9h au lundi 9h)	
Habitants de Bédouès.....	gratuit
Personnes extérieures.....	200,00€
- ½ journée supplémentaire.....	50,00€
- Caution pour tous les manifestations.....	300,00€
- Ménage de la Salle (1'heure).....	15,00€
- Location matériel communal (48h maximum)	
Table.....	3,00€
Chaise.....	0,50€
Caution.....	50,00€

6. Désignation délégué CLE du SAGE Tarn amont

M le Maire propose de désigner M MALCLES Alain comme représentant à la CLE du SAGE Tarn amont.

Le Conseil Municipal accepte unanime la proposition de M. le Maire.

7. Schéma d'assainissement après enquête public

Concernant le schéma d'assainissement, le SIVOM souhaitait qu'il soit approuvé par toutes les municipalités avant l'été, mais le fait que le rapport final ne convient pas et qu'il faut le reprendre, remet en cause ce calendrier.

M MALCLES propose de faire annuler le schéma adopté ensuite de relancer toute la procédure (enquête publique, bureau d'étude, etc.) lequel sera au frais de la commune.

Le Conseil Municipal décide de rapporter ce sujet au Conseil Municipal prochain, pour avoir un devis du coût de cette opération.

8. Modification du décret de création du Parc National des Cévennes

Au sujet de la modification du décret, la commune a reçu une lettre du Président du conseil d'administration du Parc National. Ladite lettre a été reçue le 30 juin à la Mairie, avec une demande de réponse avant le 1^{er} août 2008.

Le Conseil Municipal, après délibération, conclue que le temps donné pour étudier un dossier aussi complexe avec beaucoup de conséquences pour tout les parties, est trop court et s'abstient désormais du tout commentaire sur ce dossier.

9. Questions diverses

- M le Maire tient a remercier les Gendarmes pour leur enquête sur les cartons jetés « dans la nature ». Dans un prochain numéro du journal communal il faut rédiger une article sur le tri a pratiquer par les habitants de la commune.
- Entreprise Alves a commencé les travaux pour les eaux pluviales à coté de la Salle des fêtes. Le mur construit est une vraie réussite.
- La commune envisage d'acheter une photocopieuse pour l'école.
- CCAS : Mme Brajon donne un résumé du travail fait pour l'enquête du CBE.
- Recensement : S'il y a quelqu'un intéressé par ce travail, lequel s'effectue en janvier 2009, s'adresser à la Mairie.